Thinking about heterogeneity in the secondary cycle: what perspectives for collaborative work in oral comprehension?

ABERKANE Nassima¹

Ecole Normale Supérieure de Bouzaréah-Alger, Algérie.

aberkane.nassima@ensb.dz

Date de réception: 17/3/2023 Date d'acceptation: 28/5/2023 Date de publication : 10/6/2023

Résumé: Notre travail s'inscrit dans le cadre de repenser les pratiques de différenciation méthodes classe en favorisant la d'enseignement/apprentissage qui constitue une problématique nécessaire dans la facilitation de l'acte pédagogique. Ainsi, nous avons envisagé l'utilisation d'une méthode adaptée aux besoins spécifiques et aux caractéristiques personnelles des apprenants en classe de FLE pour pouvoir résoudre les problèmes de l'échec scolaire. En effet, les obstacles rencontrés par les apprenants lors de l'installation de la compétence de compréhension de l'oral, d'une interview, nous amène à penser à la possibilité d'y remédier en mettant en place une méthode qui traitera les écarts entre les apprenants à travers la transformation des différences individuelles en égalités de réussite pédagogique.

Mots clés : particularités individuelles ; compréhension orale ; pédagogie différenciée ; document numérique ; rénovation didactique.

Abstract:

Our work is part of rethinking classroom practices by promoting the differentiation of teaching / learning methods, which is a necessary issue in the facilitation of the pedagogical act. Thus, we considered the use of a method adapted to the specific needs and personal characteristics of learners in FLE class to be able to solve the problems of school failure. Indeed, the obstacles encountered by the learners during the installation of the skill of listening comprehension, of an interview, leads us to think of the possibility of remedying it by setting up a method which will address the gaps between learners through the transformation of individual differences into equalities of educational success.

Keywords: individual particularities; oral comprehension; differentiated pedagogy; digital document; didactic renovation.

-

¹ ABERKANE Nassima

1. Introduction:

La pédagogie pédagogique est une rénovation didactique qui intervient pour aider les apprenants à mieux appréhender la construction du sens lors de la compréhension orale en tenant compte de leur disparité pédagogique, dans la mesure où ces différences constituent une richesse sur le plan éducatif. Ainsi, l'hétérogénéité des niveaux suppose une méthode qui prend appui sur la variation de la manière permettant la transmission des savoirs, la différenciation des supports numériques exploités en fonction des différents styles d'apprentissage adoptés par les apprenants, afin de résoudre la tâche de compréhension orale proposée.

Nous partons du principe que le groupe qui aborderait la compréhension orale sans bénéficier des apports du dispositif conçu à partir des principes méthodologiques de la pédagogie différenciée aurait une compréhension minimale du texte. Par ailleurs, le groupe qui aborderait l'activité de compréhension à partir d'une méthode qui garantit la différenciation pédagogique aurait une compréhension meilleure.

Pour vérifier ces hypothèses, nous nous proposons d'effectuer une expérimentation auprès des apprenants de 1^{ère} année secondaire du lycée El-Birouni à Beaulieu (El-Harrach), qui se situe dans la wilaya d'Alger. Nous avons préféré cibler les filières lettres où le français est une matière essentielle.

Nous avons pris comme objet d'étude l'interview qui nous servira de support numérique parce qu'il constitue le matériel didactique utilisé dans les activités d'apprentissage proposées aux apprenants.

Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur la pédagogie différenciée qui s'intéresse à l'adaptation du processus d'enseignement/apprentissage aux besoins et aux particularités individuelles des apprenants. L'apport en est de rendre compte des travaux effectués sur l'activité de compréhension orale en langue française grâce aux efforts de diversification déployés par les enseignants. L'objectif sera de contribuer à l'avancée des recherches en étudiant les effets de la différenciation pédagogique dans le but de concevoir et de valider expérimentalement des aides numériques en tenant compte des disparités des apprenants ainsi que de présenter les principes méthodologiques qui régissent le processus d'enseignement / apprentissage des langues.

2. La pédagogie différenciée :

La pédagogie différenciée est une rénovation didactique qui intervient pour aider les apprenants à mieux appréhender leur apprentissage. Il s'agit d'une pédagogie qui est centrée sur l'apprenant étant donné qu'elle lui permet de construire seul son savoir. En effet, « Elle admet que l'enseignement a pour but la construction et l'appropriation par l'enfant de ses savoirs et de ses savoir-faire, c'est-à-dire que l'enseignement est conçu essentiellement

comme une aide à l'apprentissage de l'élève par lui-même » (Fresne, 1994, p.11).

Elle a pour objectif la construction du sens lors de la compréhension orale en tenant compte de leur disparité pédagogique, dans la mesure où ces différences constituent une richesse sur le plan éducatif. A ce propos, Przesmycki définit cette pédagogie comme une « pédagogie des processus : elle met en œuvre un cadre souple où les apprentissages sont suffisamment explicités et diversifiés pour que les élèves apprennent selon leur propre itinéraire d'appropriation de savoirs ou de savoir-faire » (Przesmycki, 1991, p. 10).

Ainsi, l'hétérogénéité des niveaux suppose une méthode qui prend appui sur la variation de la manière permettant la transmission des savoirs, la différenciation des supports numériques exploités en fonction des différents styles d'apprentissage adoptés par les apprenants, afin de résoudre la tâche de compréhension orale proposée. De son côté, Przesmycki (1991) explique les axes de différenciation lorsqu'il poursuit la recherche effectuée par Meirieu (1986). Il avance que la pédagogie différentiée est constituée de trois étapes, à savoir : les contenus, les processus et les structures.

D'une part, la différenciation des contenus d'apprentissage porte sur le travail collectif des apprenants en les constituants en groupes afin de leur proposer des contenus différents en tenant compte des « objectifs cognitifs et/ou méthodologiques et/ou comportementaux » (Przesmycki, 1991, p. 16). De plus, la différenciation des processus d'apprentissage permet à l'enseignant de diviser les apprenants en plusieurs groupes pour garantir leur autonomie et qu'ils « travaillent chacun simultanément sur le(s) même(s) objectif(s) selon des processus différents » (Ibid). D'autre part, la différenciation des structures a pour fonction de diversifier la nature de la formation destinée aux groupes d'apprenants.

3. Qu'est-ce que la compréhension orale ?

L'enseignement des langues étrangères implique le développement des compétences réceptives et productives. Ainsi, l'activité de la compréhension orale constitue une étape fondamentale dans le processus de la communication. La tâche de l'écoute réalisée à partir de l'utilisation des documents authentiques permet à l'apprenant de se familiariser avec les phonèmes de la langue française. Ce dernier dépasse le niveau de la phrase pour étudier des énoncés discursif en se référant aux indices sonores et aux ressources personnelles afin d'élaborer le contenu sémantique du document audio-visuel visé.

Généralement, les enseignants attribuent moins d'importance à la compétence de compréhension orale. Ils considèrent son acquisition de

manière automatique par les apprenants étant donné qu'elle n'est pas considérée comme un objet d'apprentissage spécifique. Pourtant, Schneuwly (1997) évoque l'importance de l'enseignement de l'oral qui nécessite l'implication des conditions clairement définies et minutieusement régulées, comme la mise en œuvre d'une situation de communication concrète. Il ajoute l'intérêt porté à faire entendre aux apprenants un discours oral comme celui utilisé quotidiennement, à travers l'exploitation des différents documents sonores diffusés dans des contextes diversifiés d'oral, tels que : le smartphone, l'ordinateur portable, la télévision et la radio. Ainsi, Schneuwly et al. (1997) ainsi que Dolz et Schneuwly (1998) « précisent que l'enseignement de l'oral doit porter d'abord et avant tout sur des formes d'oral bien définies et régulées de l'extérieur, telles que des situations de communication publique. À cette fin, il est suggéré différentes variantes et contextes de diffusion de situations d'oral transmis par la radio, la télévision, les cassettes, les disques ainsi que divers discours sociaux » (Dolz & Schneuwly, 1998, p. 67).

Par ailleurs, Wirthner postule que le processus d'acquisition de l'oral reste problématique dans la mesure où il manque d'orientations pédagogiques et d'objectifs didactiques précis dans la mesure où « la didactique de l'oral doit adopter une démarche pédagogique réaliste respectant les besoins et les aptitudes de chacun et s'orientant vers des objectifs sélectionnés à partir de besoins constatés par l'enseignant lors de productions orales réalisées en classe » (Wirthner, 1991, p. 201).

De son côté, Lazure met l'accent sur les obstacles rencontrés par les enseignants lors du développement de la compréhension orale étant donné le nombre insuffisant des indications relatives aux méthodologies de l'acquisition de l'oral dans les progressions et les programmes destinés au processus d'enseignement/apprentissage du français langue étrangère. L'auteur ajoute qu'

« il sera alors possible de dégager les grandes problématiques abordées par la didactique de l'oral dans le but de se délimiter un espace en tant que « matière », au même titre que la lecture ou la production écrite. Enfin, seront présentées quelques propositions dans le cadre d'un enseignement de l'oral qui se voudrait respectueux des objectifs légitimes reliés à l'apprentissage de la langue écrite » (Lazure, 1994, p. 22).

4. Les difficultés rencontrées lors de l'enseignement de l'oral :

Le développement de la compétence de compréhension orale est confronté à plusieurs obstacles dans la mesure où les enseignants ne disposent pas d'une méthode unique qui leur permet de tenir compte des différents niveaux des apprenants. En effet, le rapport de l'Inspection Générale précise que « pour enseigner les pratiques orales efficaces, les professeurs manquent

de « modèles » auxquels ils puissent aisément se reporter » (Rapport de l'Inspection Générale, 1999, p. 03).

Il est nécessaire de souligner la difficulté de l'enseignement de l'oral au détriment de celui de l'écrit étant que ce dernier répond à des démarches permettant la planification des pratiques de classe. Ainsi, l'oral rencontre jusqu'à présent des obstacles à cause de la similitude des activités proposées depuis le cycle primaire à celui secondaire, à savoir : des exercices relatifs à l'exposé oral, au récit, au débat et à l'interview à travers les questions/réponses. Il manque de démarche didactique visant la planification de ses tâches à partir une progression qui permet la facilitation du processus de compréhension orale. Pourtant, le choix des situations pédagogiques devrait être diversifié selon le niveau des apprenants et leurs centres d'intérêts.

Il ya lieu de signaler que la méthode classique appliquée dans le développement des différentes compétences, en l'occurrence la compréhension de l'oral et le nombre insuffisant des tâches réalisées pour l'entraînement aux activités réceptives constitue un impact négatif sur l'apprentissage des langues au cycle secondaire. En effet, les apprenants de 1ère année secondaire éprouvent des difficultés dans l'acquisition de l'oral étant donné qu'ils n'ont pas bénéficié d'un modèle pédagogique opérationnel et cohérent ayant pour fonction de mettre en place une méthode didactique pratique qui favorise l'apprentissage de la compréhension orale tout en améliorant le rendement de cette compétence visée.

A ce propos, Burns avance qu'il n'ya pas deux élèves qui évoluent de la même manière, c'est pourquoi il signale les postulats suivants :

- > « Il n'y a pas deux apprenants qui progressent à la même vitesse.
- Il n'y a pas deux apprenants qui soient prêts à apprendre en même temps.
- Il n'y a pas deux apprenants qui utilisent les mêmes techniques d'étude.
- Il n'y a pas deux apprenants qui résolvent les problèmes exactement de la même manière.
- ➤ Il n'y a pas deux apprenants qui possèdent le même répertoire de comportements.
- Il n'y a pas deux apprenants qui possèdent le même profil d'intérêt.
- ➤ Il n'y a pas deux apprenants qui soient motivés pour atteindre les mêmes buts » (Burns, 1971, pp. 55-56).

5. Démarche expérimentale :

Pour réaliser l'expérimentation, nous avons supposé que le problème rencontré par les apprenants de 1^{ère} année secondaire dans la tâche de compréhension orale d'une interview est liée à l'absence d'une pédagogie

différenciée qui permet la prise en charge des particularités individuelles des apprenants tout en tenant compte de leurs niveaux et de leurs aspirations.

Pour vérifier notre hypothèse, nous nous proposons d'effectuer une expérimentation auprès des apprenants de 1ère année secondaire du lycée El-Birouni à Beaulieu (El-Harrach), qui se situe dans la wilaya d'Alger. Nous avons préféré cibler les filières lettres où le français est une matière essentielle. Pour ce faire, nous nous sommes appuyée sur la pédagogie différenciée qui s'intéresse à l'adaptation du processus d'enseignement/apprentissage aux besoins et aux particularités individuelles des apprenants.

Nous avons pris comme objet d'étude l'interview qui nous servira de support numérique parce qu'il constitue le matériel didactique utilisé dans les activités d'apprentissage proposées aux apprenants.

Les participants, qui sont âgés de 16 à 19 ans, sont répartis en groupes équilibrés de même niveau étant donné que la division a été effectuée à partir des résultats des évaluations sommatives. Ils ont été constitués en deux groupes, composés de vingt apprenants chacun.

Nous partons du principe que le groupe qui aborderait la compréhension orale sans bénéficier des apports du dispositif conçu à partir des principes méthodologiques de la pédagogie différenciée aurait une compréhension minimale du texte. Par ailleurs, le groupe qui aborderait l'activité de compréhension à partir d'une méthode qui garantit la différenciation pédagogique aurait une compréhension meilleure.

Nous distribuons à tous les apprenants le même questionnaire. Par la suite, nous entamons la projection de la vidéo proposée pour la compréhension orale. Ainsi, les apprenants du groupe G1 réalise la séance selon la méthode traditionnelle habituelle alors que ceux du groupe G2 sont divisés à nouveau en petites groupes de quatre (04) apprenants. Les membres des cinq (05) minigroupes ont la possibilité de travailler en collaboration afin d'appliquer les principes de coopération proposés par la pédagogie différenciée.

Afin de dévoiler dans quel cas les résultats de la compréhension orale sont meilleurs, les apprenants de 1^{ère} A.S. répondent à un questionnaire constitué de dix items qui se rapportent au contenu sémantique de la vidéo diffusée. La durée consacrée à l'écoute du document audio-visuel est d'une heure.

Les réponses au questionnaire obtenues par les participants représentent le corpus de l'expérimentation. L'interprétation de ce dernier aura pour fonction d'infirmer ou de confirmer l'hypothèse centrale qui porte sur l'importance de la pédagogie différentiée dans la remédiation des insuffisances

constatées chez les apprenants lors de la construction du sens d'une interview à l'oral.

L'analyse des résultats, relatifs aux réponses du questionnaire proposé aux apprenants pendant l'activité de compréhension de l'oral, a été effectuée selon les données suivantes :

- ➤ Une réponse correcte : il s'agit d'une bonne réponse à laquelle nous attribuons la mention (+);
- ➤ Une réponse fausse : elle se rapporte à une réponse erronée en lui mettant la valeur (-).

6. Résultats :

Nous exposons, à présent, les résultats des apprenants de 1^{ère} année secondaire des deux groupes : témoin (G1) et expérimental (G2) :

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des résultats du G1 et du groupe G2

Réponses/ Groupes	Réponses correctes	Réponses fausses
G 1	34%	66%
G2	72%	28%

Nous avons constaté que le nombre des réponses pertinentes du groupe G1 est moins important que celui du groupe G2. Par ailleurs, nous remarquons que le nombre des réponses erronées du groupe G1 est supérieur à celui du groupe G2 (voir Fig.1).

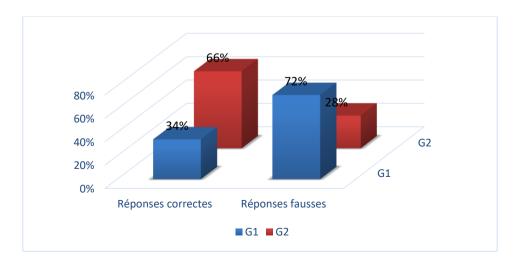


Fig.1.: Distinction entre les réponses (correctes et fausses) du G1 et du G2.

Nous avons remarqué que les participants du groupe témoin G1 ont réalisé un nombre important de réponses erronées dans la mesure où ils n'ont pas ils n'ont pas exploité les principes méthodologiques de la pédagogie différencié. Ainsi, ces apprenants n'ont pas coopérer avec leurs camarades appartenant au même sous-groupe pour pouvoir répondre aux questions proposées. Ils n'ont pas pu donc échanger d'informations pendant la diffusion du document audio-visuel qui aurait augmenté leur motivation et les aurait incité à réaliser un nombre supérieur de réponses correctes.

Ils n'ont pas également bénéficié des connaissances des différents paires en communiquant leurs réponses les uns les autres pour les affiner et prendre exemple en tentant de s'identifier au plus brillant.

Par ailleurs, les participants ont exploité uniquement leurs propres connaissances, et les informations retenues du document audio-visuel pour résoudre la situation-problème. Cela justifie le nombre moins important des réponses pertinentes obtenues lors de la tâche de compréhension orale. Nous expliquons le grands nombre des réponses pertinentes produites par les apprenants du groupe expérimental G2, par opposition aux participants du groupe témoin G1, par l'application des principes de la pédagogie différentiée lors de la construction du sens d'un support audio-visuel. Ainsi, les apprenants du groupe G2 ont bénéficié des apports de l'approche qui assure une différenciation pédagogique et qui tient compte de l'hétérogénéité des enseignés à travers l'acceptation de leurs niveaux et de leurs centres d'intérêts. La division en groupes a permis à chaque apprenant de s'identifier à son camarade en tentant de d'atteindre son niveau. La communication réalisée entre les paires a pour fonction d'échanger les informations relatives au contenu sémantique du document audio-visuel, ainsi que d'augmenter leur motivation, jusqu'à développer leur compétence en compréhension orale et d'arriver à l'autonomie des apprentissages.

La mise en œuvre de la pédagogie différentiée permet l'exploitation des stratégies cognitives par les apprenants à travers l'intervention du processus de rétention adapté en fonction des particularités individuelles et selon le type de support multimédia diffusé pendant la séance de compréhension orale.

7. Conclusion:

La réalisation de cette recherche semble expliciter le rôle de la pédagogie différenciée dans le développement de la compétence de compréhension orale. En effet, la prise en charge des particularités individuelles des apprenants permet l'amélioration du rendement de la tâche réceptive.

Nous avons employé les outils méthodologiques adéquats afin d'assurer une différenciation pédagogique et de permettre à tous les apprenants de surmonter les problèmes rencontrés grâce au travail collectif de coopération et collaboratif mis en œuvre entre les paires en classe.

En effet, l'exploitation de cette méthode innovante a pour fonction de placer l'apprenant au centre du mécanisme d'enseignement/apprentissage. A ce propose, Philippe Perrenoud avance qu' « il ne suffit pas de pratiquer une pédagogie différenciée au sein d'un groupe-classe traditionnel. Les cheminements se construisent sur de longues périodes. La maîtrise de leur individualisation passe par la mise en place de dispositifs de suivi et de régulation portant sur plusieurs années consécutives» (Perrenoud, 1997, pp. 50-51).

Par ailleurs, l'apport de cette réflexion est de rendre compte des travaux effectués sur l'activité de compréhension orale en langue française grâce aux efforts de diversification déployés par les enseignants. L'objectif sera de contribuer à l'avancée des recherches en étudiant les effets de la différenciation pédagogique dans le but de concevoir et de valider

expérimentalement des aides numériques en tenant compte des disparités des apprenants ainsi que de présenter les principes méthodologiques qui régissent le processus d'enseignement / apprentissage des langues.

8. Les références :

8.1. Ouvrages théoriques :

- -Dolz J. & Schneuwly B. (1998), Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école. Paris : ESF.
- -Fresne R. (1994), La pédagogie différenciée. Mode d'emploi..., Paris : Hachette.
- -Perrenoud P. (1997), *Pédagogie différenciée : des intentions à l'action*. Paris : E.S.F.
- -Przesmycki H. (1991), Pédagogie différenciée, Paris : Hachette Education.
- -Rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation nationale, (1999), La place de l'oral dans les enseignements : de l'école primaire au lycée, n° 99-023, Paris : rapporteur : A. Boissinot.
- -Meirieu Ph. (1987), Apprendre... oui, mais comment. Paris: E.S.F. pp. 143-148.

8.2. Articles:

- -Burns R. (1971), *Methods for individualizing instruction*, In Educational Technology, vol 11, N°06, pp. 55-56.
- -Schneuwly, B., de Pietro, J.-F., Dolz, J., Dufour, J., Erard, S., Haller, S., Kaneman, M., Moro, C. & Zahnd, G. (1997). *L'oral s'enseigne! Enjeux*, 39-40, 80-99.

-Wirthner, M. (1991), *L'oral comme expérience de soi et rapport à l'autre*, In Wirthner M., Martin D. & Perrenoud Ph. (dir.), *Parole étouffée, parole libérée* (pp. 195-203). Paris : Delachaux et Niestlé.

8.3. Sitographie:

-Lazure, R. (1994). *L'oral*... à bout de souffle ? In La communication orale, (N° 94), Canada : Les publications Québec français pp. 22–24.

 $En \quad ligne: \quad \underline{https://www.erudit.org/fr/revues/qf/1994-n94-qf1229573/44423ac.pdf}$

(Consulté le : 03/02/2023).

9. Annexes:

9.1. Questionnaire:

Niveau: 1^{ère} année secondaire.

Projet I: Réaliser une campagne d'information à l'intention des élèves du

lycée.

<u>Intention communicative n°2</u>: Dialoguer pour se faire connaître et connaître l'autre.

Objet d'étude : L'interview.

Séquence 01: Questionner de façon pertinente.

Séance: Compréhension de l'oral.

Support: Interview avec une journaliste; « UN JOB POUR UNE VIE! ».

D'après : Le site de Lola : www.lolaclub.fr.

Objectifs:

- -Développer le sens de l'écoute.
- -Découvrir le genre.
- -Distinguer entre une interview et une simple conversation.
- -Identifier la situation de communication.
- -Repérer les thèmes de l'interview.

Le déroulement de la séance :

I. <u>Phase de pré-écoute et imprégnation :</u>

Lisez le titre et la source, puis répondez aux questions suivantes :

Consigne n°2:

D'après vous, ce document est extrait :

- ⇒ d'une émission de télévision ;
- \Rightarrow d'un site internet;
- \Rightarrow d'une chaine radiophonique.

• Choisissez la bonne réponse.

Consigne n°3: Sur quel programme audiovisuel est diffusée cette émission?								
						<u>hypothèses :</u>		
Eco	outez attei	ntiveme	nt ce doc	ument, puis	répond	ez aux question	ns suivantes :	
	nsigne n liovisuel.	<u>°1</u> : Co	omplétez	le tableau	ci-dess	sus à partir (du document	
	Qui parle ?	A qui ?	De quoi ?	Quand?	Où ?	Comment ?	Pourquoi ?	
	purie .	qui .	quoi .					
Consigne n°2: D'après vous, ce texte représente : ⇒ une interview professionnelle. ⇒ une conversation ordinaire ; ⇒ un entretient administratif ; • Mettez une croix à côté de la bonne réponse. HI. Ecoute sélective : Réécoutez le document sonore puis répondez aux questions suivantes :								
Consigne n°1: Lola réalise sa première interview avec: ⇒ une enseignante de français; ⇒ une journaliste dans l'audiovisuel; ⇒ une journaliste chroniqueuse.								
	•	Chois	sissez la b	onne répon	ise.			
	nsigne n° quoi consi	ste le m	étier de jo	ournaliste ?				

Consigne n°3:

Pour devenir journaliste, Aurélie a dû suivre :

- ⇒ des cours théoriques
- \Rightarrow des cours pratiques
- ⇒ des cours théoriques et des cours pratiques
- Entourez la bonne réponse.

Consigne n°4:

- ❖ Aurélie a été formée seulement à la télévision et à la radio.
- Selon la journaliste, l'un des avantages de son métier est qu'il n'est pas ennuyeux.
- ❖ Elle ajoute que l'un des inconvénients du journalisme c'est lorsque nous rencontrons des gens pas très sympathiques.
- ❖ Le meilleur souvenir d'Aurélie est quand elle était chroniqueuse culturelle dans un journal.
- ❖ L'un des grands moments pour la journaliste est lorsqu'elle a rencontré le chanteur qu'elle admirait le plus.
 - Répondez par vrai ou faux.

Activité de synthèse :

<u>Consigne n°1</u>: Complétez l'énoncé suivant à l'aide des mots pris dans la liste suivante : d'informer, métier, journaliste, questions, dévoiler, interview, entrevue, interrogé, chroniqueuse, réponses, vie, projets, opinions.

L'interview est une.	au cours de la	quelle Lola a	Aurélie sur
sa , ses	, sesdans l'int	entionle gran	d public sur
le de	Cette	, qui est préparée d	avance, est
présentée sous forme	deet de	, doit aider la	à se
révéler ; à	ce qu'elle n'avait pas	obligatoirement envie	de dire.

9.2. Document audio-visuelexploité en compréhension orale :

- Support audio-visuel intitulé: *1 job pour une vie : journaliste* (http://leblogdulolaclub.blogspot.com).
- La vidéo est publiée sur le site :

https://www.youtube.com/watch?v=nZDFBEk626 (Consulté le 10/01/2023).